

Elle aguiche, elle aguiche, mais ne donne rien à la fin. L'Administration ne serait-elle qu'une vulgaire allumeuse ?

En 2014, suite à un recours syndical, la Commission Européenne des Droits de l'Homme a **mis en demeure la France de respecter le « droit du temps de travail »** pour les Policiers (droit au repos compensateur, temps de repos.). Le Ministère de l'Intérieur s'est réveillé en 2015 et s'est mis à plancher, en compagnie des syndicats majoritaires, sur cette réforme des cycles horaires. Cette dernière mettant en opposition deux directions la DRCPN et la DCSP

Cette union contre nature (a-t-on déjà vu des délégués du personnel et ceux du Ministre s'accorder pour un véritable bien-être des policiers ?) donnait naissance au désormais célèbre "vendredi fort" puis « Jour fort ». Annoncé tel le Messie de la réforme du temps de travail des policiers. Il est vrai que la mariée était belle : les collègues pouvaient enfin espérer une vie familiale...

2016 voit la mise en route sur des sites-pilotes, de ces nouveaux cycles. Le retour du vécu des effectifs de roulement cherbourgeois, grenoblois et autres est alors largement positif, le « Vendredi fort » est largement plébiscité. Ce rythme peut être adopté et généralisé.

Une fois encore, il faudra déchanter. Si depuis cette déclaration, des renforts massifs sont parvenus à certains services, il ne faudra pas compter sur eux pour mettre en place un cycle non privilégié par l'Administration. Ainsi le 27 mars 2017, le DDSP 50 explique mail à l'appui, lors d'une réunion préparatoire au CT du 29 mars que le DCSP (qui avait expliqué ne s'opposer à aucun cycle, 15 jours plus tôt lors de sa visite à Cherbourg) interdit formellement d'utiliser les nouveaux arrivants pour la mise en place du " jour fort ". Inutile de s'étendre sur la réaction des collègues granvillais, renforcés de 08 arrivées en deux mois et qui croyaient en la mise en place du « jour fort » ; elle est aisée à deviner.

Collègue, depuis ton arrivée dans ce métier passionnant, mais ô combien éreintant quand ce n'est pas physiquement, au moins psychiquement, à l'instar de ce qui se pratique à la tête de l'État, une alternance n'a cessé de prendre "ta défense".

MAIS fais le compte, qu'y as-tu gagné ? Mais surtout qu'y as-tu perdu ?

Ne penses-tu pas qu'il est temps de chasser cette hydre à deux têtes pour la remplacer par une entité moins proche du/des pouvoir(s) ?

Même juste pour essayer ?